



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

16 janvier 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Benoît Harrison :

- M. Harrison demande au maire si le montant de 242 902 \$ accordé aux organismes mentionnés lors de la séance provient du budget de la Ville.

Réponse

- Le maire confirme à M. Harrison qu'effectivement ce montant est assumé par la Ville. Il précise qu'il est important de soutenir nos organismes culturels et sportifs.
- M. Harrison questionne le maire sur l'intention de la Ville d'assumer le déficit d'opération du relais de motoneige qui est opéré par le Club de golf. Il précise également qu'il y a déjà eu un relais de motoneige à la Place des sports et qu'il n'a pas fonctionné.

Réponse

- Le maire répond à M. Harrison qu'effectivement la Ville s'est engagée à assumer le déficit d'opération pour la partie des salaires seulement et que s'il y a un déficit, il sera très minime puisque l'organisme sera subventionné par Emploi Québec. La Ville a autorisé ce projet pilote pour l'hiver 2017. Il précise que la passerelle installée sur la rivière Matane aidera sûrement au succès du Relais de motoneige.
- M. Harrison interroge le conseil concernant le contrat de déneigement du secteur de Petit-Matane.

Réponse

- Le directeur général invite M. Harrison à prendre rendez-vous avec lui afin de discuter dudit contrat.